

Académie des Inscriptions et Belles-Lettres
Hommages déposés lors de la séance du 27 mars 2026

Michel VALLOGGIA



« J'ai l'honneur de déposer sur le bureau de l'Académie, de la part de son autrice, le livre de M^{me} Martine Francis-Allouche. Cet ouvrage, intitulé *Byblos et la mer. Les abords maritimes et le système portuaire antique*, a paru dans la Collection des *Mémoires de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, tome 65, Paris, 2025, 375 p. et 187 fig.

Ce livre, qui a fait l'objet d'une thèse de doctorat à l'Université de la Sorbonne en 2024, est préfacé par notre Secrétaire perpétuel Nicolas Grimal.

Ce volumineux dossier compte six volets, dont une introduction, suivie de trois chapitres, une synthèse et une conclusion accompagnée d'annexes. Dans son préambule, l'autrice brosse un état général de la question du site de Byblos, dont la vocation maritime était

auparavant inconnue. Devant le retard de la recherche vis-à-vis du développement de l'urbanisme côtier qui a contribué à la destruction du patrimoine, la Direction des Antiquités du Liban a soutenu le projet *Byblos et la mer* entrepris dès 2011. Connue dès le XIX^{ème} siècle, la ville haute de Byblos fit l'objet de fouilles archéologiques jusqu'en 1973 ; néanmoins, ce n'est qu'en 1990 que la localisation d'un port antique fut envisagée par Honor Frost. Méthodologiquement, l'objectif était de connecter le site du tell à son rivage portuaire en vue de l'établissement d'un plan masse complet de cette zone. Et ce d'autant que, dès le III^{ème} millénaire, la prospérité de la ville relevait de ses exportations de conifères. Cependant, la configuration actuelle des abords marins montre qu'il est impossible d'approcher la côte pour des navires de gros tonnages. Le but de la réflexion du programme *Byblos et la mer* a donc été de redessiner les rivages antiques afin d'expliquer l'essor de la ville aux âges du Bronze et du Fer.

Le premier chapitre est centré sur un condensé exhaustif de la géopolitique du Proche-Orient aux âges du Bronze et du Fer durant lesquelles périodes Byblos fut la plaque tournante d'un commerce de bois nobles avec l'Égypte et la Mésopotamie. Les sources textuelles égyptiennes de la VI^{ème} dynastie, en particulier la biographie d'Iny, font état des approvisionnements de cèdres destinés à la construction de bateaux. Il en va de même pour les souverains akkadiens qui s'intéressent aussi aux forêts du Liban. Durant le Moyen Empire, l'autrice relève un phénomène d'acculturation, avec l'adoption de titulatures égyptisantes et l'emploi des hiéroglyphes égyptiens : les Giblites adoptent les us et coutumes des Égyptiens.

Pendant le Nouvel Empire, les importations égyptiennes concernent autant le cèdre, le cyprès, le genévrier de Phénicie, le pin d'Alep et le pin parasol, utilisé pour la fabrication des mâts de bateau et les oriflammes dressés devant les pylônes des temples. Au Proche-Orient, l'empire babylonien s'impose, néanmoins Byblos demeure indépendante et prospère ; les stèles de Nabuchodonosor II, situées près de l'Oronte, témoignent d'un intérêt marqué pour ces bois du Mont Liban. Au VI^{ème} s. av. J.-C., Byblos joua un rôle important lors de la construction de la flotte guerrière de Darius I^{er} et, au siècle suivant, la cité-vassale maintient son économie et le roi Yehawmilk entreprend des travaux dans le temple de la Ba'alat Gubal et bat monnaie. En 333 av. J.-C., la victoire d'Alexandre le Grand entraîna la capitulation des cités phéniciennes, mais Byblos continua de contrôler l'exploitation des conifères et offrit son savoir-faire aux puissances hellénistiques, puis romaines, attestées par les inscriptions d'Hadrien sur le Mont Liban. Enfin, à partir de l'époque byzantine, l'exploitation du bois n'est plus mentionnée et l'abandon du port commercial de Byblos pourrait être consécutif à un tremblement de terre survenu au milieu du VI^{ème} siècle.

Le deuxième chapitre examine le cadre géographique et naturel du Liban. Le pays jouit de conditions climatiques favorables dont le relief génère de fortes amplitudes thermiques et d'importantes précipitations qui irriguent un épais couvert forestier. Dès l'origine des exploitations forestières, les textes évoquent l'acheminement du bois par flottaison, plus rarement par voies terrestres, comme le montrent les bas-reliefs assyriens. La documentation égyptienne mentionne que les bateaux *kebenet*, c'est-à-dire, les « bateaux de Byblos » étaient construits au Levant. Il est donc probable que des chantiers navals devaient se trouver dans la région de Byblos. Dès le Néolithique, la ville haute fut édifiée sur un promontoire dont le sous-sol abritait une nappe phréatique, alimentée par l'eau de pluie. De surcroît, les vestiges des remparts de l'acropole ont permis l'identification de portes desservant les ports nord et sud de la ville. A l'extérieur de la ville haute, une ville basse s'étagait sur le littoral.

Le troisième chapitre décrit les investigations de terrain. Le programme concerne un champ géographique étendu de la baie nord de Saqiet Zaidane jusqu'à la baie du Fidâr. Sur le littoral, le secteur de Ras Byblos abrite une nécropole punique, datée du V^e au II^e s. av. J.-C., ultérieurement exploitée comme carrière. A cet emplacement, H. Frost avait identifié un bassin comme « vivier hellénistique », susceptible de correspondre à une pratique de pisciculture, dès l'époque romaine. L'autrice s'interroge ensuite sur la typologie des ports naturels et artificiels du littoral pour comprendre les raisons de l'implantation d'un port de négoce sur le site de Byblos. Les motifs prennent en compte la situation géographique et sa connexion avec l'économie du pays, des conditions météorologiques favorables à la navigation et les avantages naturels au piémont sud du tell, protégé des courants marins et des vents étésiens et, finalement, de la proximité d'un approvisionnement en eau douce. Bien entendu, un bassin portuaire doit tenir compte de la dimension des navires et de leur tirant d'eau, déterminant pour la profondeur d'un bassin portuaire. La prospection géophysique, par résistivité électrique, a permis d'établir la carte schématique d'un ancien plan d'eau situé en amont du trait de la côte actuelle. En 2014, 29 carottages furent effectués dans la zone de la parcelle de l'Orphelinat arménien. Ceux-ci ont montré une avancée du littoral vers la mer par accumulation de sédiments. La ligne du paléorivage apparaît ainsi à plus d'une centaine de mètres à l'intérieur des terres. Dès lors, il ressort que ce bassin portuaire enfoui devait offrir une surface de mouillage de plus de 20000 m². L'exécution d'une tomographie, corrélée avec la carte des résistivités électriques, sous forme de treize sections, est venue confirmer l'existence d'un ancien plan d'eau enfoui. Enfin, un sondage complémentaire sur cette parcelle, outre des sédiments qui traduisent l'anthropisation du plan d'eau, a livré des clous de navire, des ancres et des corps-morts pour l'amarrage de bateaux. Plusieurs paragraphes sont encore consacrés d'une part à l'étude d'une typologie complète des ancres de pierre

découvertes ; puis, d'un éventuel radier de quai et, d'autre part, dans le secteur sud-ouest de la ville haute, à l'analyse d'un « temple-tour », daté du Bronze ancien, dont l'emplacement, en surplomb du port pourrait correspondre à un amer de signalisation pour faciliter l'accès au bassin de la ville.

La synthèse retrace l'histoire maritime de Byblos revisitée. Le commerce maritime à grande échelle, développé par Byblos, a bénéficié de conditions géographiques exceptionnelles en plus de circonstances économiques et historiques qui sont rappelées ici en y intégrant les étapes archéologiques terrestre et subaquatique. C'est l'ensemble de cette approche méthodologique qui a permis d'atteindre les objectifs du programme *Byblos et la mer*.

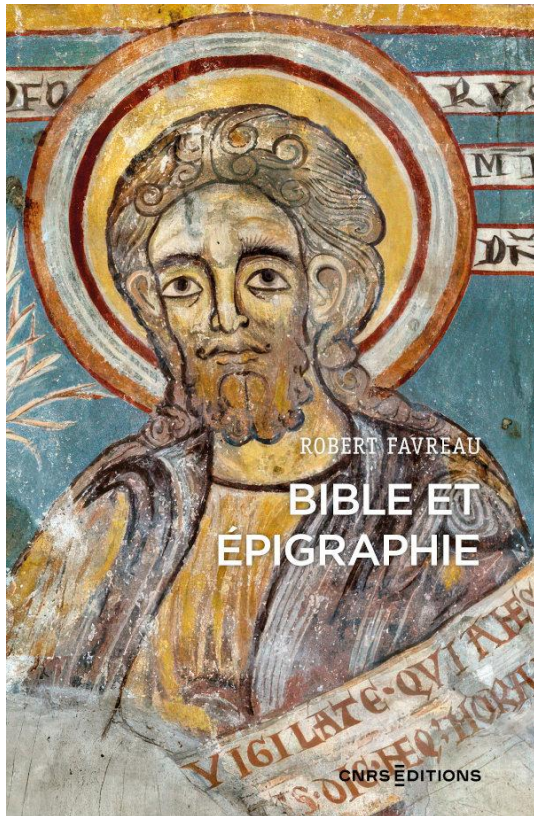
Dans sa conclusion, l'auteur souligne l'importance de ce complexe portuaire au service d'une cité marchande. La géomorphologie de ce système portuaire englobe un promontoire au pied duquel s'étendent les ports nord et sud. Le premier, au nord de l'acropole, était vraisemblablement destiné à l'activité des pêcheurs. Le second, avec son bassin, pouvait accueillir des navires de fort tonnage pour les activités marchandes de la cité. L'identification de portes, desservant les deux zones portuaires contemporaines, a confirmé la double façade maritime de cette ville de l'âge du Bronze. Enfin, le savoir-faire des Giblytes en matière d'architecture navale implique l'existence d'un chantier naval avec des cales-sèches, comme l'a signalé Diodore de Sicile (XIX,58,4).

Pour l'avenir, les perspectives de poursuites des investigations terrestres et subaquatiques devraient permettre la mise en valeur du passé historique de la cité, inscrit dans la « reconstruction » culturelle du pays.

Ce volume est complété par une bibliographie exhaustive, des indices et un dossier de planches d'étude, de reconstructions avec des cartes militaires.

Cette mine d'informations est encore rehaussée par d'excellentes photographies et une iconographie de qualité. M^{me} Martine Francis-Allouche nous offre aujourd'hui un travail qui fera date dans l'archéologie du Proche-Orient. Ce livre est également le reflet d'une recherche internationale pluridisciplinaire qui recueillera une large audience auprès des spécialistes et qui, d'ores et déjà, est bienvenue dans la Collection des *Mémoires de l'Académie*. »

Jacques DALARUN



« J'ai l'honneur de déposer sur le bureau de l'Académie, de la part de son auteur M. Robert Favreau, correspondant français de notre compagnie, le volume *Bible et épigraphie*, Paris, CNRS Éditions, 2024, 402 pages.

Archiviste paléographe, enseignant à l'université de Poitiers depuis 1969, auteur d'une thèse remarquable sur la ville de Poitiers à la fin du Moyen Âge soutenue en 1974, publiée en 1978 et couronnée par le prix Gobert en 1979, directeur adjoint de 1975 à 1981, puis directeur de 1981 à 1993 du prestigieux Centre d'études supérieures de la civilisation médiévale, élu correspondant français de l'Académie en 1991, Robert Favreau est le spécialiste, en France, de l'épigraphie médiévale. Sur la base d'un article programmatique paru en 1969 dans les *Cahiers de civilisation médiévale*, il a commencé à publier, en 1974, le « Corpus des inscriptions de la France médiévale », qui compte à ce jour vingt-six volumes répartis sur des bases géographiques (régions, départements ou groupements de

départements, villes) et deux ouvrages hors-série. Robert Favreau a participé, souvent en première ligne, à la rédaction de vingt-sept des vingt-huit volumes de la collection, sillonnant la France son appareil photographique en main pour engranger une moisson de ces reliques graphiques au sujet desquelles notre lointain confrère Arcisse de Caumont écrivait : « On a presque complètement négligé de relever ces inscriptions, dont un grand nombre a malheureusement péri ; il est grand temps de recueillir celles qui nous restent » (*Cours d'antiquités monumentales professé à Caen, en 1830*, VI. *Moyen Âge*, Paris, 1841, p. 374).

Tandis qu'il œuvrait à ce grand projet, Robert Favreau constituait, en parallèle, un fichier des citations ou allusions bibliques présentes dans l'épigraphie médiévale, non seulement dans le « Corpus » fondé par ses soins, mais aussi dans les collections épigraphiques de différents pays européens (Allemagne, Autriche, Espagne, Pologne, Portugal), dans des ouvrages d'histoire de l'art, des catalogues de musée ou d'exposition, des revues et le riche fonds iconographique de la photothèque du Centre d'études supérieures de la civilisation médiévale de Poitiers. L'ouvrage qui résulte de cette enquête au long cours comporte une « Préface » de Cécile Treffort (p. 11-13), professeur à l'université de Poitiers, qui a désormais pris avec grande compétence la direction du « Corpus des inscriptions de la France médiévale », de brefs « Prolégomènes » (p. 15-16) puis une « Introduction : la Bible dans les inscriptions » de Robert Favreau (p. 17-51), suivis de vingt-et-un chapitres (p. 53-347), toujours de sa plume, qui, sans aucune prétention à l'exhaustivité, correspondent à des personnages – « Références à des figures bibliques dans les épitaphes médiévales », « La Trinité », « Abraham », « Le prophète Isaïe », « Les Trois Hébreux dans la fournaise », « Daniel dans la fosse aux lions », « Les Pèlerins d'Emmaüs (Lc 24, 13-35) » – ou à des passages de la Bible – « Les quatre fleuves du Paradis (Gn 2, 10-14) », « Le Décalogue », « La Pâque (Ex 12) et le Signe du Tau (Ez 9) », « Deux figures vétérotestamentaires de la Mort et de la Résurrection de Jésus », « Élie et la veuve de Sarepta (1 R 17, 8-16) », « Job 19,

25-27 et la croyance en la résurrection de la chair », « Un texte d'Ézéchiel appliqué à la Vierge Marie (Ez 44, 2) », « Osée 13, 14 », « L'Adoration des mages (Mt 2) », « Les béatitudes », « Le chapitre 25 de Matthieu », « Paix à cette maison (Lc 10, 5) », « Jean 1, 29 et 36 », « Apocalypse 5, 5 : *Ecce vicit leo de tribus Juda radix David* ». Une bibliographie (p. 349-372), une « Table des inscriptions bibliques » (p. 373-379), un « Index des noms de lieux » (p. 381-389), un « Index des noms de personnes » (p. 391-398) et une « Liste des figures » (p. 399-402) concluent ce copieux volume.

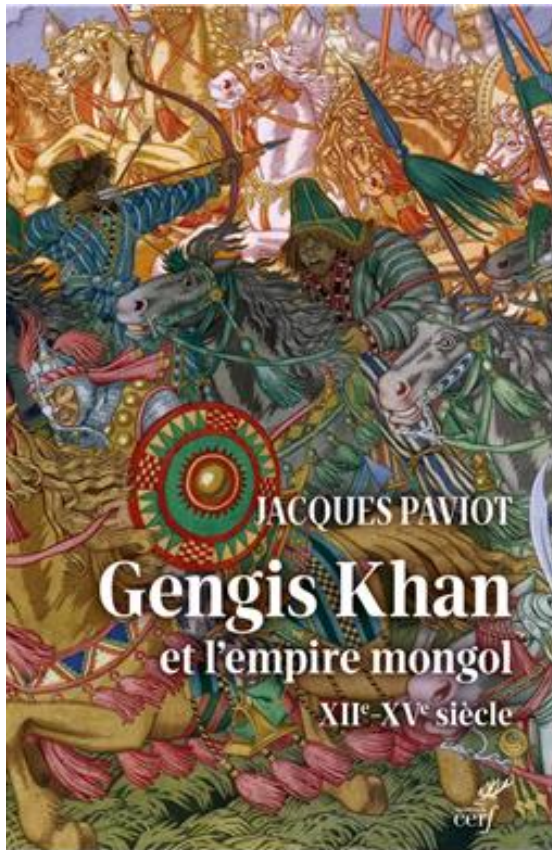
Dans son « Introduction », Robert Favreau tire de précieuses informations de son fichier biblique. Tous les livres de l'Ancien Testament sont cités dans l'épigraphie médiévale, à part le 2^e livre des Maccabées, soit un total de 960 versets avec une première place pour la Genèse. Tous les livres du Nouveau Testament sont aussi convoqués, à l'exception de la 2^e lettre aux Thessaloniens, de la lettre de Paul à Philémon, de la 2^e lettre de Jean, soit un total de 673 versets, avec une prééminence des quatre Évangiles, mais aussi une forte présence de l'Apocalypse. Les citations ne sont accompagnées d'une référence au numéro des chapitres qu'à compter du XV^e siècle : ainsi, en 1468, Étienne Yver fait-il inscrire sur son tombeau, sis dans Notre-Dame de Paris, les paroles adressées sur la Montagne par le Seigneur à Moïse en Exode 33, 19 : « *Miserebor qui voluero et clemens ero in quem michi placuerit Exodi XXXIII.* » L'Ancien Testament est souvent cité au travers de ses reprises dans le Nouveau : la croix de Bury St Edmunds porte une inscription de la seconde moitié du XII^e siècle qui se lit non pas « *Maledictus a Deo est qui pendet in ligno* », ce qui serait la citation de Deutéronome 21, 23, mais dans son emploi par Paul en Galates 3, 13 : « *Maledictus omnis qui pendet in ligno* ». Les citations bibliques sont fréquemment transmises par le médium de la liturgie : ainsi, sur la tombe de « *Justa, famula Dei* » à Marchena en Espagne, l'épithaphe du V^e-VI^e siècle proclame-t-elle non pas « *Scio enim quod Redemptor meus vivit* », ce qui correspondrait au verset de Job 19, 25, mais sa reprise dans l'office des défunts : « *Credo quod Redemptor meus vivet.* » L'inscription se fait parfois exégèse, par exemple lorsque, sur le triptyque portatif d'Alton Towers, de technique mosane, réalisé en France du Nord-Est vers 1150-1160, les scènes de la Crucifixion et de la Résurrection sont accompagnées de leurs annonces typologiques, dont l'épisode de Samson arrachant les portes de Gaza en Juges 16, 3, avec cet hexamètre léonin en guise de commentaire : « *Sic fractis portis Deus aufert debita mortis.* » Comme les actes de la pratique (la diplomatique et l'épigraphie montrent ici leur fonds commun), les inscriptions comportent des formules d'action de grâce ou de malédiction tirées des saintes Écritures ; sur le montant droit de l'hypogée de Poitiers, vers le VII^e siècle, l'abbé Mellebaude conclut sa profession de foi par une mise en garde inspirée de Paul en I Corinthiens 16, 22 : « *Si quis non hic amat adorare Dominum Jhesum Christum et destruit opera ista, sit anathema maranatha usquid in sempiternum.* » Robert Favreau donne de nombreux exemples de tous ces cas de figure, en ayant soin de toujours les situer précisément dans le temps et l'espace, et d'en indiquer le support, la disposition, voire l'accompagnement iconographique. Ces références bibliques forment la trame de l'épigraphie médiévale ; leur tissage donne une juste idée de la dense cohérence de la pensée religieuse de cette période : tous les événements de la vie peuvent être lus à la lumière des textes sacrés, tandis que la quête de sens passe presque systématiquement, dans une perspective typologique, par un accomplissement néotestamentaire des annonces vététotestamentaires.

Les vingt-et-un chapitres qui suivent sont loin d'épuiser tous les emplois épigraphiques de la Bible. Robert Favreau, avec la modestie qui le caractérise, me confie qu'il s'est contenté de rédiger « quelques mises au point sur les citations qui [l']intéressaient ». Mais chacune de ces « mises au point » est un trésor d'informations qui vont bien au-delà d'un inventaire épigraphique. Prenons un des chapitres les plus courts : « XI – Un texte d'Ézéchiel appliqué à la Vierge Marie (Ez 44, 2) » (p. 231-238). L'auteur situe brièvement le

prophète et s'arrête sur le verset 44, 2 de son livre : « *Porta haec clausa erit, non aperietur, et vir non transibit per eum, quoniam Dominus Deus Israel ingressus est per eam.* » Ambroise est le premier, à la fin du IV^e siècle, à l'appliquer à la Vierge Marie. Raban Maur au IX^e siècle, Pierre Damien au XI^e, Rupert de Deutz, Honorius Augustodunensis, Geoffroi de Vendôme, Adam Scot, Alain de Lille au XII^e siècle (auxquels on pourrait ajouter Jérôme, Jean Cassien, Quodvultdeus de Carthage, Hildebert de Lavardin, Pierre Abélard, Pierre le Chantre, Thomas d'Aquin, Thomas à Kempis et bien d'autres) suivent le même chemin – et Robert Favreau ne manque pas de livrer l'essentiel de leur commentaire. Puis il décrit, avec tous les détails nécessaires, les emplois épigraphiques de ce verset éminemment typologique : sur un pilier d'une tour de la cathédrale d'Aix-la-Chapelle vers 800 ; sur les peintures murales de la nef de Sant'Angelo in Formis au XI^e siècle ; sur une stèle en ronde-bosse du XII^e siècle conservé au Musée archéologique Curtius de Liège (reproduite p. 232) ; sur la *pala d'oro* de Saint-Marc de Venise ; sur les peintures murales de la chapelle du Liget au XII^e siècle ; sur la chasuble romane de Saint-Blaise dans l'évêché de Constance ; sur une miniature du missel de Stammheim vers 1160 et sur une autre dans la Bible de Saint-Bertin à la fin du XII^e siècle (reproduite p. 235) ; sur un vitrail de la cathédrale de Lyon au XIII^e siècle et sur un autre dans l'église des Dominicains de Wimpfen vers 1300 ; sur les stalles de la cathédrale d'Hildesheim au dernier tiers du XIV^e siècle ; sur le retable de S. Matthäi de Gronau/Leine au début du XV^e siècle ; sur les stalles du chœur de la cathédrale d'Oviedo à la fin du XV^e siècle ; sur un panneau peint en 1426 conservé dans les collections de l'abbaye de Stams en Autriche ; sur une peinture de 1455-1460 conservée au musée de la Hesse à Darmstadt. Mais le verset vétérotestamentaire est passé dans la liturgie de l'Annonciation ou de la Nativité et a inspiré des hymnes liturgiques. C'est dans ces réécritures qu'on le trouve cité sur la statue d'Ézéchiël qui se dresse au portail occidental de la cathédrale de Crémone au XII^e siècle, comme au portail occidental de la cathédrale de Fidenza à même époque ; sur la statue du prophète en provenance de la cathédrale de Plaisance ; sur une des planches de l'*Hortus deliciarum* d'Herrade de Landsberg dans le dernier tiers du XII^e siècle ; dans le psautier d'Ingeburge produit vers 1200 et conservé au musée Condé de Chantilly ; dans la Bible de Saint-Bertin ; sur une peinture au plafond de l'église Saint-Michel d'Hildesheim au premier quart du XIII^e siècle (reproduite p. 238). Ainsi le dogme de la maternité virginale est-il exposé dans ses multiples déclinaisons pour imposer et imprimer l'incroyable : « *virgo Maria ante partum, virgo in partu, virgo post partum* ».

En découvrant ce livre, le lecteur désireux de pénétrer l'univers médiéval sera, comme le dit justement Cécile Treffort dans sa « Préface », « étourdi par l'omniprésence des inscriptions scripturaires dans le paysage monumental et artistique médiéval et par la richesse du sens qu'elles contribuent à donner aux images qu'elles accompagnent ou aux lieux qu'elles marquent de leur présence » (p. 13). D'autant que, pour reprendre la définition de l'épigraphie que donnait Robert Favreau dans son article de 1969, comme il s'agit de la « science de ce qui est écrit, en général sur une matière résistante, en vue d'une publicité universelle et durable » (« L'épigraphie médiévale », *Cahiers de civilisation médiévale*, 12, 1969, p. 393-398, ici p. 395), ces inscriptions ne sont pas seulement un reflet de l'univers mental du Moyen Âge ; elles en sont un puissant vecteur au rayonnement large, dans la longue durée et d'un bout à l'autre du spectre social. Quant aux spécialistes d'histoire religieuse, en particulier d'études bibliques ou liturgiques, exégétiques, dogmatiques ou ecclésiologiques, aux historiens d'art, de la miniature à l'architecture, aux diplomatistes, aux paléographes, ils ne pourront plus s'aventurer sur un des vingt-et-un thèmes développés par Robert Favreau sans se référer à cet ouvrage captivant, qui est aussi la synthèse et le sommet d'un parcours scientifique exceptionnel. »

Jean-Michel MOUTON



« J'ai l'honneur de déposer sur le bureau de l'Académie l'ouvrage suivant : Jacques Paviot, *Gengis Khan et l'Empire mongol XII^e-XV^e siècle*, Éditions du Cerf, Paris, 2025, 336 p. Dans ce livre, l'auteur propose une nouvelle histoire de Gengis Khan et de l'empire mongol du XII^e au XV^e siècle. Dans l'introduction est présenté le cadre physique et naturel de la « Mongolie » historique, composé d'un grand plateau, au climat continental sec avec de grandes amplitudes de températures, avec une végétation de taïga, de steppe et de désert. Ce milieu de vie difficile a cependant donné naissance à des empires à la durée de vie plus ou moins longue. C'est lors de bouleversements sociaux dans le monde de la steppe qu'a émergé Temüjin, fils d'un chef mongol en ascension.

S'appuyant sur les sources narratives mongoles (*Histoire secrète des Mongols*, après 1241) et persanes bien informées (Jowjânî, 1193-ap. 1266, Jovaynî, 1226-1283, et Rashîduddîn, v. 1247-1318), l'auteur retrace d'abord la carrière de Temüjin puis de Gengis Khan (1162-

1227). Son père ayant été tué, son fils connu des vicissitudes dont il s'est toujours relevé. Jeune, il devint chef d'une bande de guerriers assoiffés de butin, alors que son but était d'abord de se venger des affronts que sa famille et lui avaient reçus. Pour cela, il renouvela l'amitié jurée de son père avec le puissant souverain de la tribu mongole des Kereyit Toghril Qan. Avec son aide et celle de son « frère juré », Jamuqa, de la tribu des Mongols propres, mais aussi contre ce dernier, Temüjin put s'affirmer chef de la tribu des Mongols propres. Ensuite, et finalement contre Toghril Qan, il réussit à devenir le souverain du peuple mongol : ainsi en 1206, il devint Gengis Khan.

S'il avait lavé les injures reçues par sa famille, il allait alors venger celles reçues par les anciens souverains mongols, les Jin de Chine du Nord ; cependant Gengis Khan ne put conquérir entièrement l'empire Jin, qui régnait sur un monde sédentaire avec une vieille civilisation ; la guerre continuerait jusqu'à sa mort. D'autre part, il était entré en contact à l'ouest avec le sultan du Khwarezm Muhammad II, notamment par des marchands musulmans attirés par sa cour naissante. L'arrestation et le meurtre d'une ambassade lui donna l'occasion d'une grande campagne à l'ouest, après s'être défait de l'empire Qara Khitai dans le grand Turkestan. Un corps de troupe alla jusqu'en Crimée et défit les princes russes à la Kalka en 1223. La dernière grande campagne de Gengis Khan le mena contre les Tangoutes, qui ne lui avaient pas envoyé les renforts dus. C'est au cours de cette campagne très meurtrière que Gengis Khan trouva la mort. Remarquons que l'auteur passe rapidement sur le lieu de la sépulture de l'empereur mongol qui fait couler beaucoup d'argent et d'encre aujourd'hui : en effet, selon les chroniqueurs contemporains l'endroit précis a été perdu assez tôt, car on foulait le sol afin d'effacer toute trace et la végétation rendit rapidement l'endroit méconnaissable.

La seconde partie de l'ouvrage est plus synthétique. L'auteur présente l'héritage de Gengis Khan, nomade des steppes qui a compris tout l'avantage d'intégrer les acquis des peuples conquis. Si la loi (*yasak*), dont curieusement il n'a pas été conservé de texte, était mongole, l'administration, la fiscalité ont été établies à l'aide de Naimans (Mongols), de musulmans et de Chinois. Gengis Khan avait même pensé à fonder une capitale, Qaraqorum, signe de la mutation d'un empire nomade en empire sédentaire, même si les cours mongoles furent toujours itinérantes. Si les premiers successeurs de Gengis Khan furent de la lignée de son fils Ögödei, une révolution familiale établit ceux de son dernier fils Tolui avec Möngke (de 1251 à 1259). Gengis Khan avait dessiné l'idéologie d'une conquête mondiale, qui fut articulée par ses successeurs et qui fut menée tous azimuts, à l'est avec la conquête de la Chine Song, au sud avec des incursions en Inde, à l'ouest en Anatolie et en Europe orientale.

Cependant, avant sa mort, Gengis Khan avait divisé son empire en apanages entre ses quatre fils, avec d'autres divisions sous Möngke : la Horde d'or à l'ouest (qui dura jusqu'au XVI^e siècle), l'il-khanat d'Iran (de 1260 à 1335), le Chaghadai ou l'empire mongol du Milieu (qui disparut à la fin du XIV^e siècle), la Chine Yuan (1260-1368), dont l'auteur retrace l'histoire politique et culturelle. Un dernier chapitre est consacré aux relations écrites par des envoyés religieux entre l'Europe et l'empire mongol.

Un ensemble de documents, dont certains inédits en français, permettent au lecteur de voir l'empire mongol à travers les yeux d'un représentant chinois Song en 1221, l'occupation de la Hongrie en 1242 par un prêtre italien fait prisonnier, le voyage en Mongolie en 1245-1248 par un compagnon de Jean de Plan Carpin.

C'est avec une plume alerte et enlevée que l'auteur emmène le lecteur dans la genèse et l'histoire du plus grand empire que l'Histoire ait connu et qui s'est désintégré au moment de son acculturation aux civilisations régionales, notamment en Iran et en Chine. »